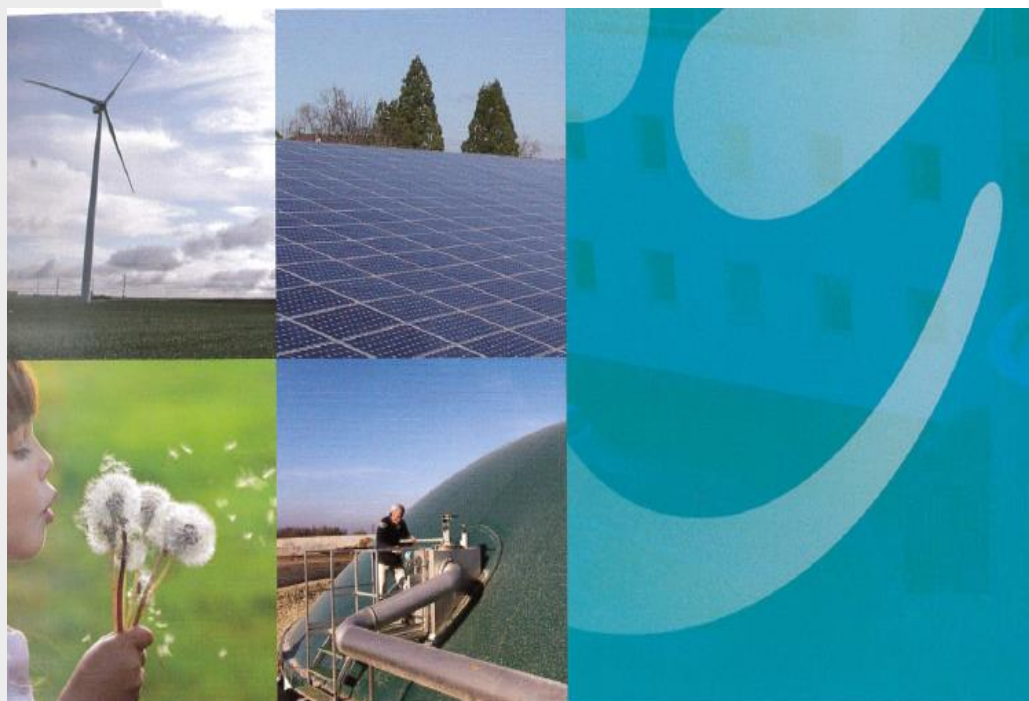


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

## CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Route de Chardonchamp  
86 000 POITIERS

Mise à jour pendant instruction : Octobre 2020



PC1, PC2, PC3, PC4, PC5, PC6, PC7, PC8, PC11

 <b>Maître d'ouvrage</b>	<b>GRAND POITIERS PHOTOVOLTAÏQUE</b> 78 avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS	<b>M. JULIEN</b>
Thierry CLAVEAU  Architecte D.P.L.G.	<b>Architecte T. CLAVEAU</b> 122 rue du Faubourg de la cueille Mirebalaise 86000 POITIERS	<b>M. CLAVEAU</b>

# LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES

## SOMMAIRE

---

**CERFA – DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**CERFA – BORDERAU DE DEPOT DES PIÈCES JOINTES A UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**PC1 - PLAN DE SITUATION**

**PC2 - PLAN DE MASSE**

**PC3 - PLANS DE COUPES DU TERRAIN ET DES CONSTRUCTIONS**

**PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE PRESENTANT LE PROJET ET SON ENVIRONNEMENT**

**PC5 - PLAN DE FACADE DES LOCAUX TECHNIQUES**

**PC6 - VUES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT**

**PC7 - PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE**

**PC8 - PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN**

**DOCUMENT JOINT EN ANNEXE – PC 11 : ETUDE D'IMPACT**

**DOCUMENT JOINT EN ANNEXE – ETUDE D'EBLOUISSEMENT DE LA NATIONALE ET DE L'AUTOROUTE**

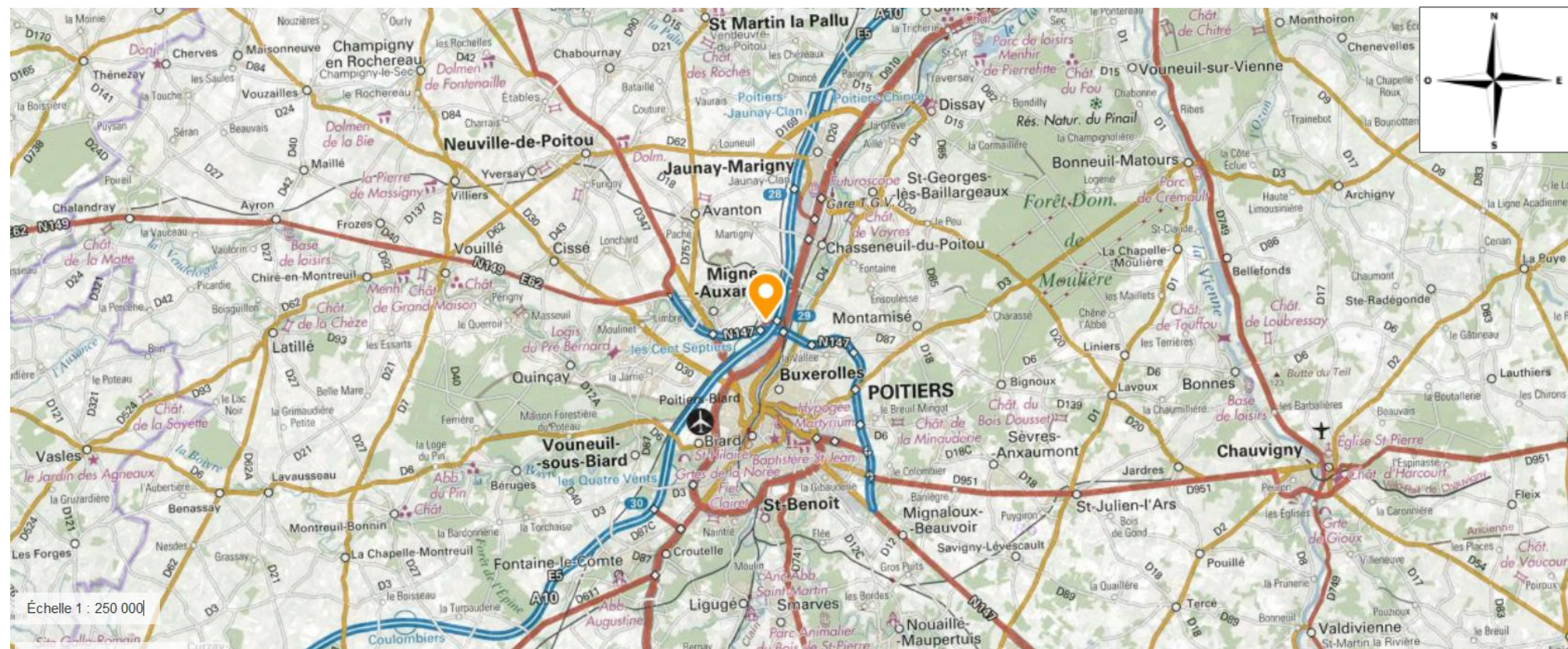
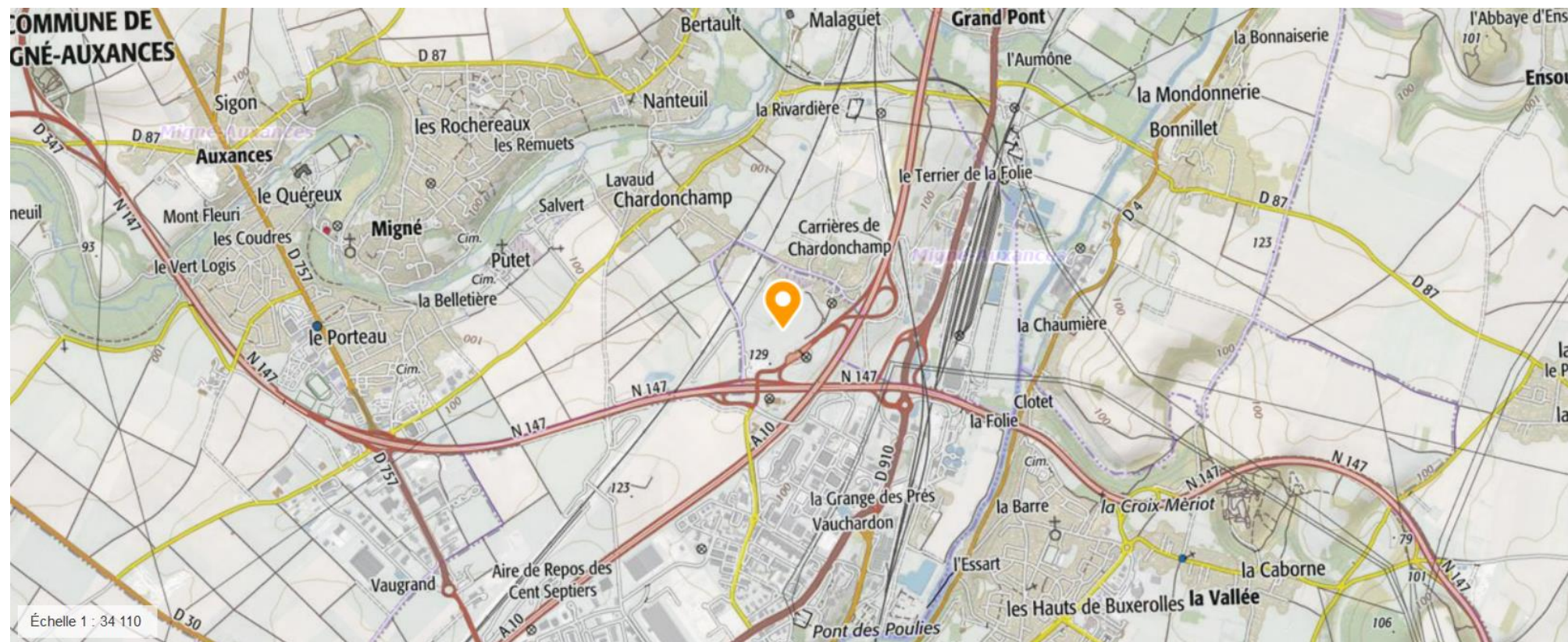
**DOCUMENT JOINT EN ANNEXE – ETUDE D'EBLOUISSEMENT DES VOIES FERREES**

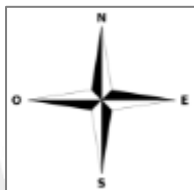
**DOCUMENT JOINT EN ANNEXE – ETUDE DE NON-INTERFERENCE ELECTROMAGNETIQUE**

# PC 1

# PLAN DE SITUATION

---

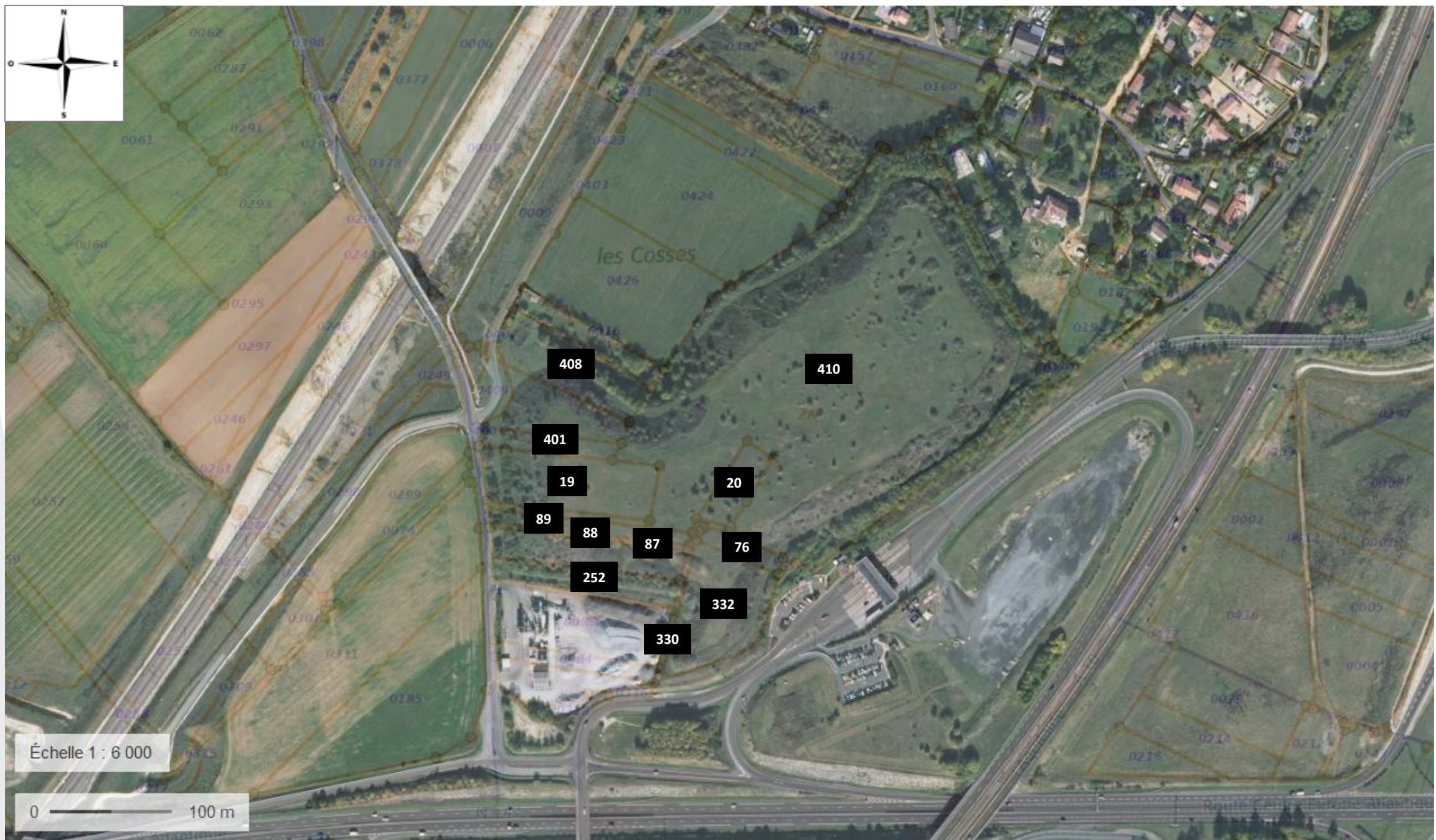




Échelle 1 : 6 000

0 — 100 m

— Zone du projet



**XX** – Parcelles concernées par le projet

- Section ZN
- Surface totale : 10 ha 66 a 28 ca

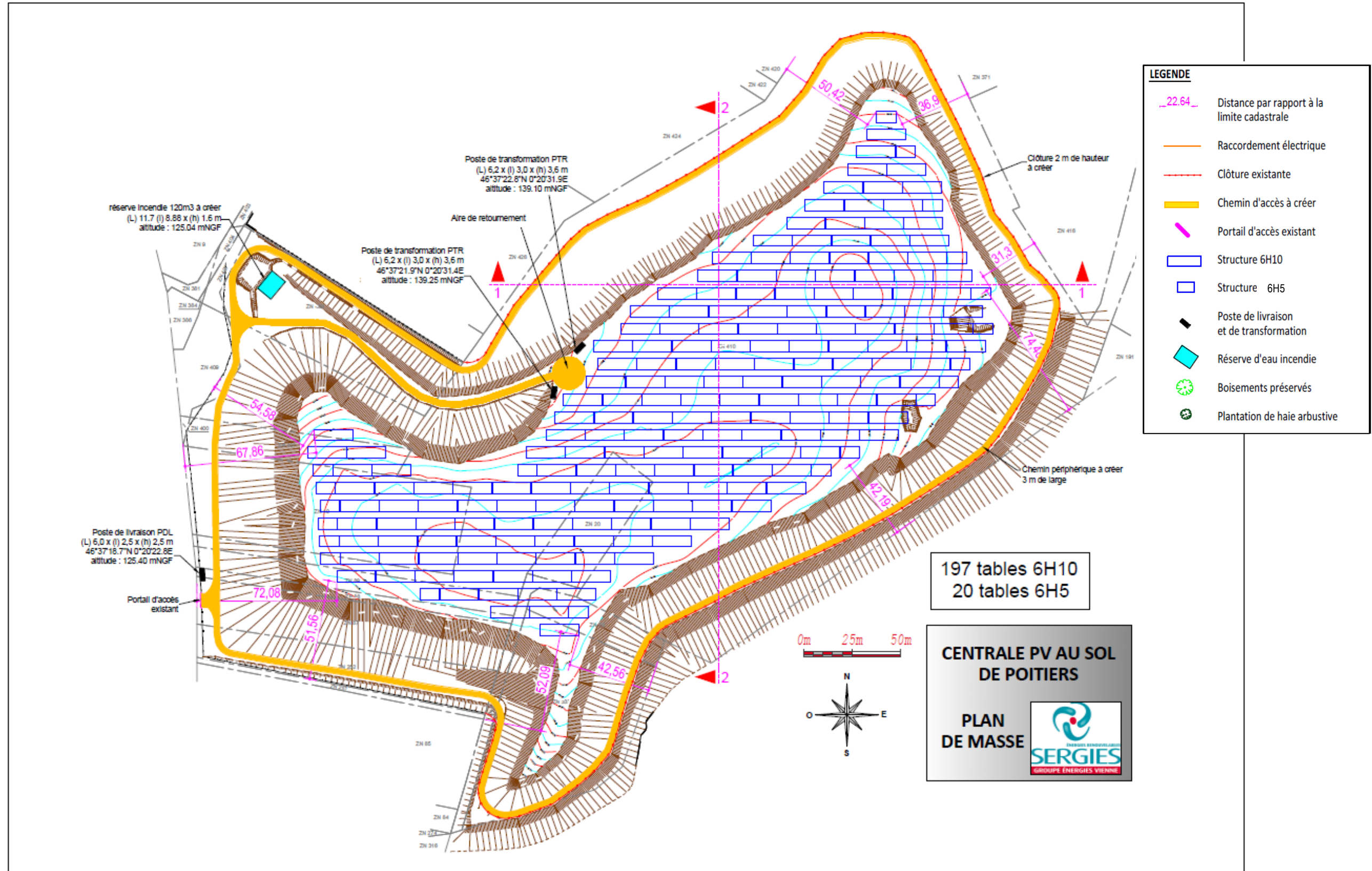
XX – Parcelles non concernées par le projet

— Clôture

# PC 2

# PLAN DE MASSE

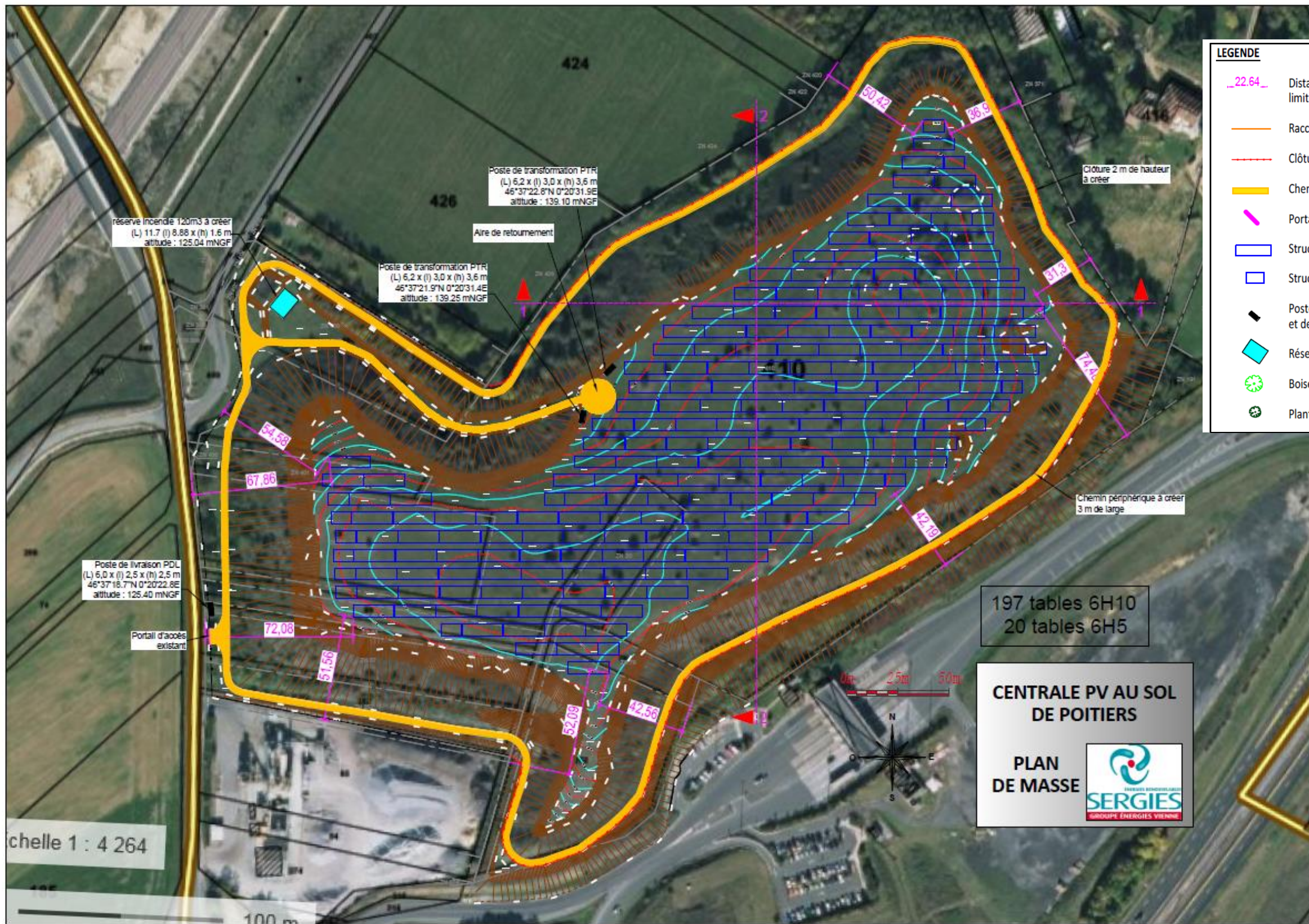
---



## PC 2 – PLAN DE MASSE

### DOSSIER PC – Route de Chardonchamp, POITIERS





LEGENDE	
	Distance par rapport à la limite cadastrale
	Raccordement électrique
	Clôture existante
	Chemin d'accès à créer
	Portail d'accès existant
	Structure 6H10
	Structure 6H5
	Poste de livraison et de transformation
	Réserve d'eau incendie
	Boisements préservés
	Plantation de haie arbustive

197 tables 6H10  
20 tables 6H5

**CENTRALE PV AU SOL DE POITIERS**

**PLAN DE MASSE**

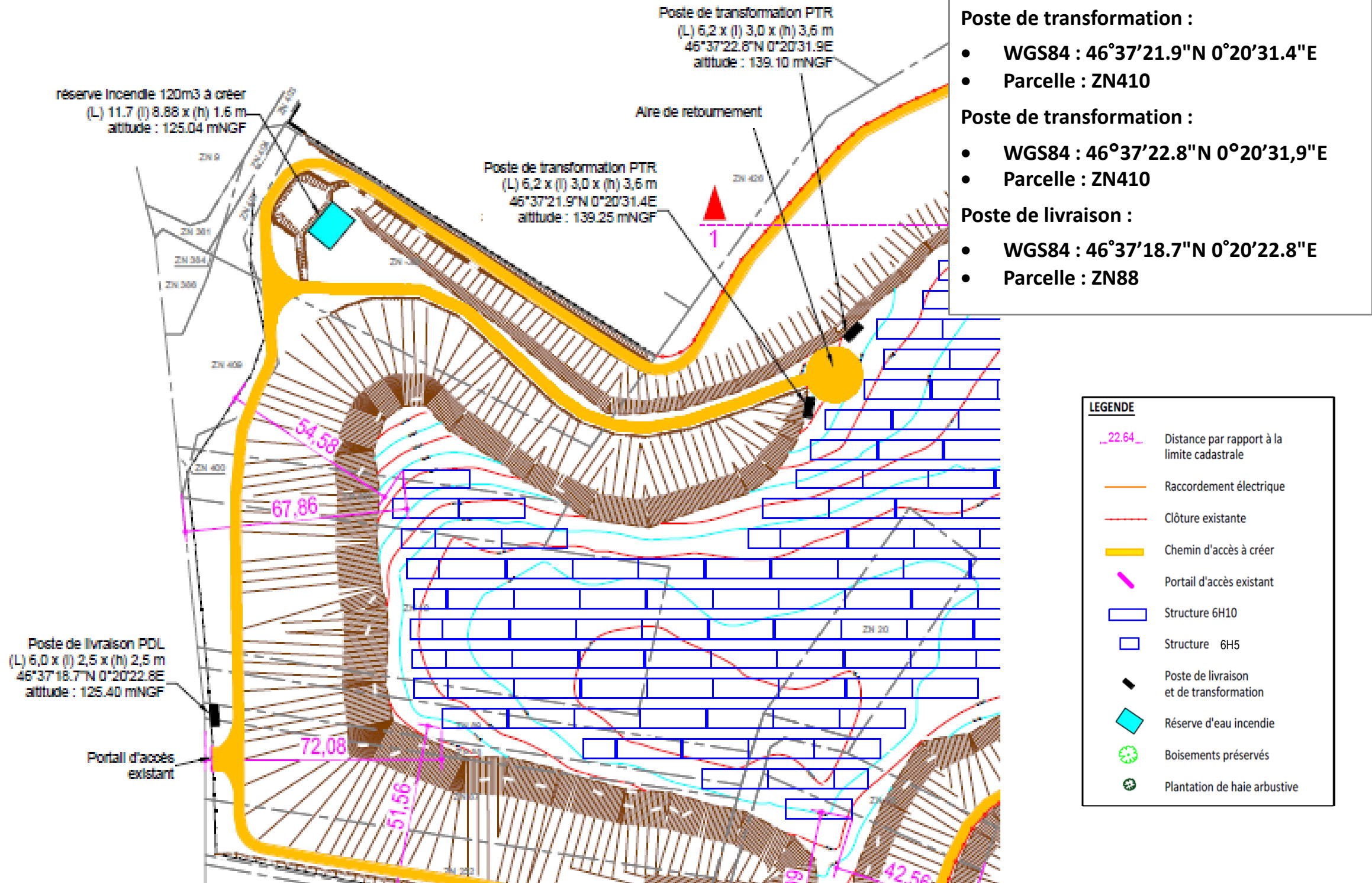
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
**SERGIES**  
GROUPE ÉNERGIES VIENNE

échelle 1 : 4 264

# PC 2 – PLAN DE MASSE AVEC VUE AERIENNE

## DOSSIER PC – Route de Chardonchamp, POITIERS

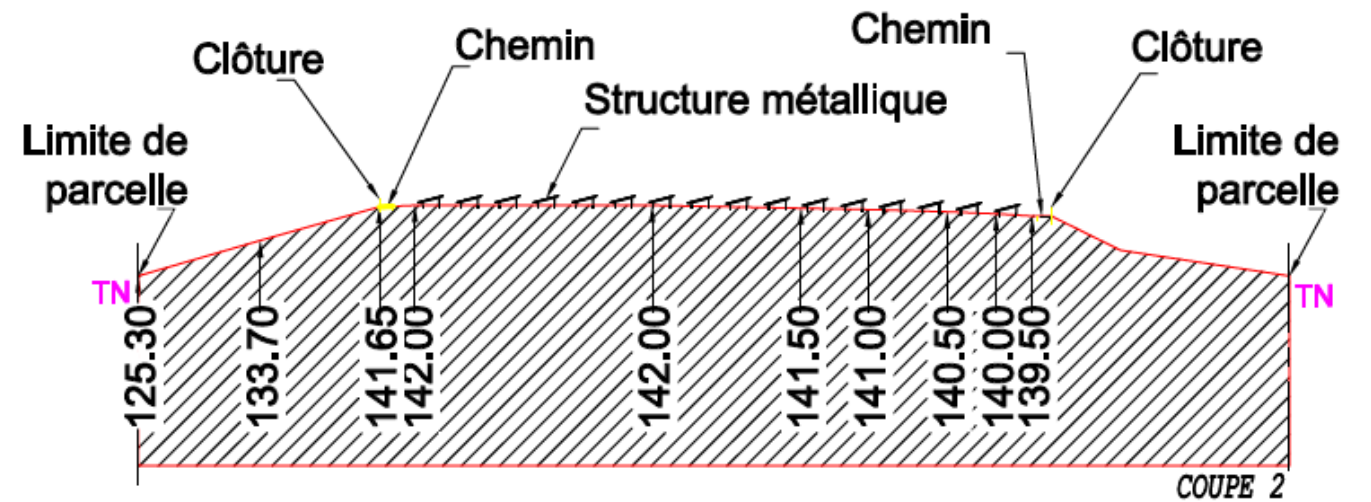
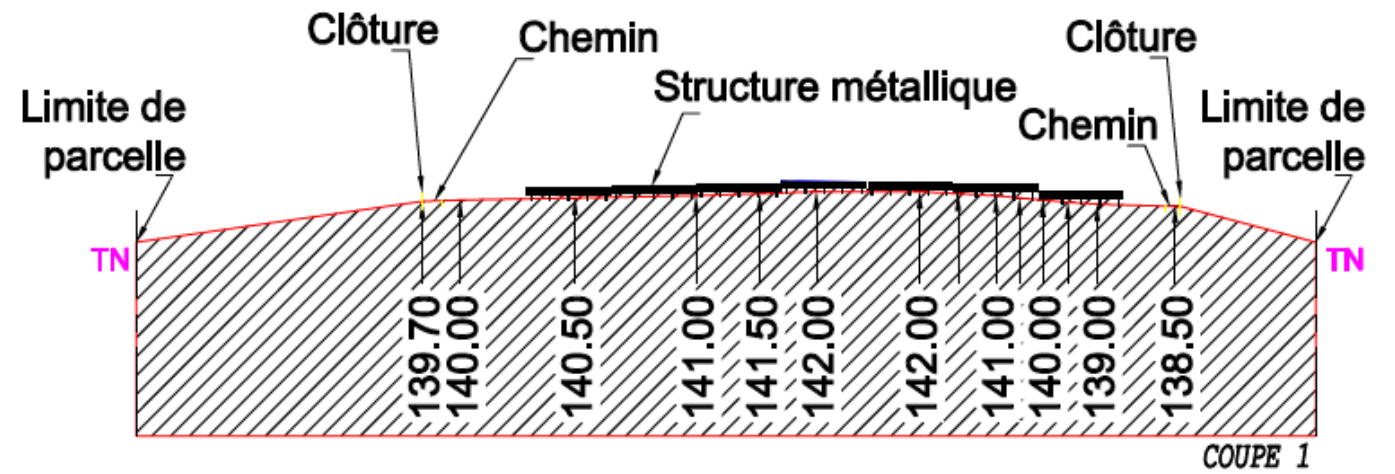
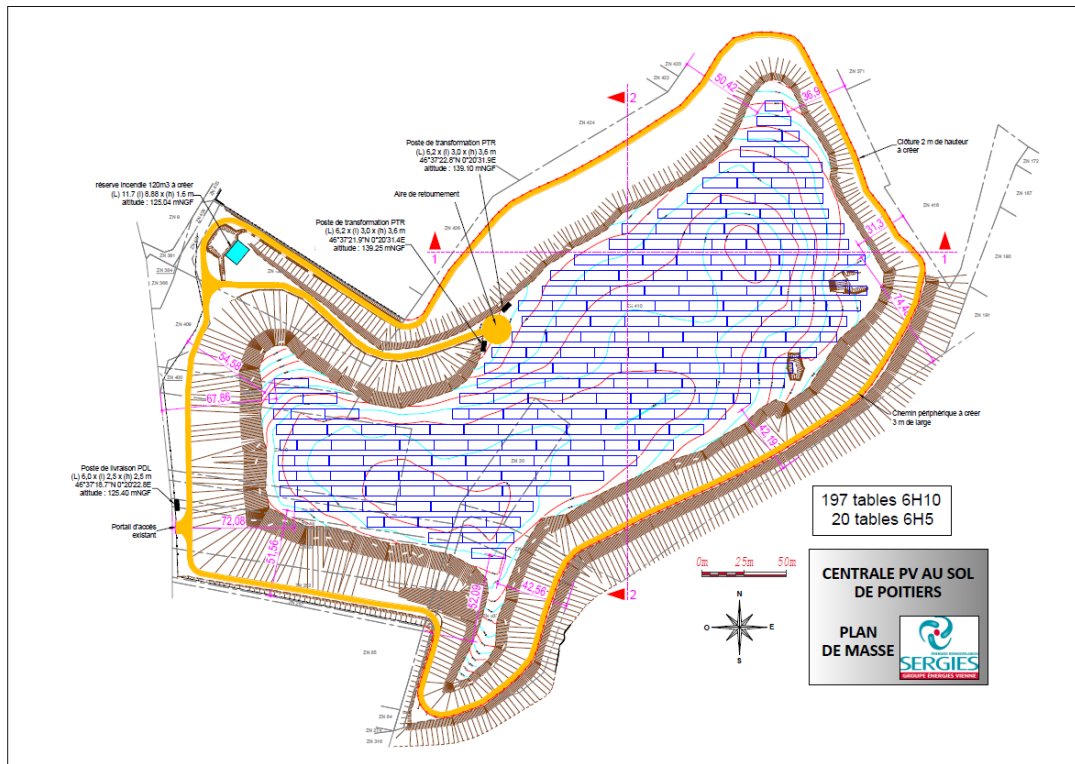




# PC 3

## PLAN DE COUPES DU TERRAIN ET DES CONSTRUCTIONS

---



# PC 4

# NOTICE DESCRIPTIVE PRESENTANT LE PROJET ET SON ENVIRONNEMENT

---

## Etat initial du site

Le projet de champ photovoltaïque sera implanté une ancienne décharge appartenant à la ville de Poitiers, route de Chardonchamp, en limite communale avec la ville de Migné-Auxances. Il se situe à proximité de l'autoroute A10 reliant Paris à Bordeaux, près du péage de Poitiers Nord.

Les parcelles du cadastre de la Commune de Poitiers concernées par le projet sont :

- section ZN : parcelles n°19, 20, 76, 87, 88, 89, 252, 330, 332, 401, 408, 410.

La superficie totale cumulée de ces parcelles est de 10 ha 66 a 28 ca.

## Présentation du projet

La décharge étant un site dégradé, c'est une surface inutilisable sans conflit d'usage ; l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur ce site permet donc de valoriser ce terrain pour une durée de 30 ans.

## Conception et paysage

La centrale est composée de 12 240 modules, soit une surface 24 343 m<sup>2</sup> de modules photovoltaïques (à raison de 1,96 m<sup>2</sup> par module), disposés sur des tables en acier. L'ensemble composé des structures et des panneaux photovoltaïques, se situe dans une gamme de couleur à dominante entre le bleu moyen et le gris foncé.

Deux postes de transformation sont situés sur le site pour transformer l'énergie avant son injection sur le réseau électrique. La façade aura un aspect d'enduit gratté de couleur vert olive (RAL 6003). Les grilles et la porte sont métalliques RAL 6003. Les dimensions des postes de transformation seront de 6,2 m de longueur par 3 m de largeur et 3,6 m de hauteur, soit une emprise pour un poste de transformation de 18,6 m<sup>2</sup>.

Un poste de livraison est situé aux abords du site, au Sud Ouest. La façade du poste de livraison aura un aspect d'enduit gratté de couleur vert olive (RAL 6003). Les grilles et la porte sont métalliques RAL 6003. Les dimensions du poste de livraison seront de 6 m de longueur par 2,5 m de largeur et 2,5 m de hauteur, soit une emprise de 15 m<sup>2</sup>.

Une voie périphérique d'une largeur de 3 m sera créée. La terre végétale sera

décapée en surface et une couche de matériau de type calcaire sera appliquée et compactée pour atteindre les portances réglementaires imposées notamment par le SDIS. Aucuns travaux de reprofilage n'est prévu.

Le portail métallique déjà existant, sera fermé par un cadenas. Une clôture métallique (grillage plastifié avec des mailles en forme de losange) de 2 m de hauteur et de couleur vert foncé (RAL 6073) sera installée là où aucune clôture n'est déjà existante.

Une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> sera installée à l'Ouest du site pour respecter les exigences du SDIS et pourra être utilisé en cas de défaillance sur la centrale.

Le site de projet est en hauteur, entouré par quatre talus recouvert d'une strate arbustive assez dense.

L'analyse de la visibilité de la ZIP met en évidence une visibilité potentielle au niveau des plaines de proximités, mais aussi depuis les plateaux des plaines de Neuville, Moncontour et Thouars, ainsi que depuis les terres de Brandes, qui sont à une altitude légèrement plus élevée que le site de projet.

Cependant, cette perception est limitée par quelques boisements épars au coeur des plaines, ainsi que par les ripisylves denses de l'Auxance et du Clain.

Une densification des plantations pourra être envisagée autour du site d'implantation, pour le dissimuler depuis les plaines environnantes et depuis les axes principaux de l'A10, la D910 et la N147.

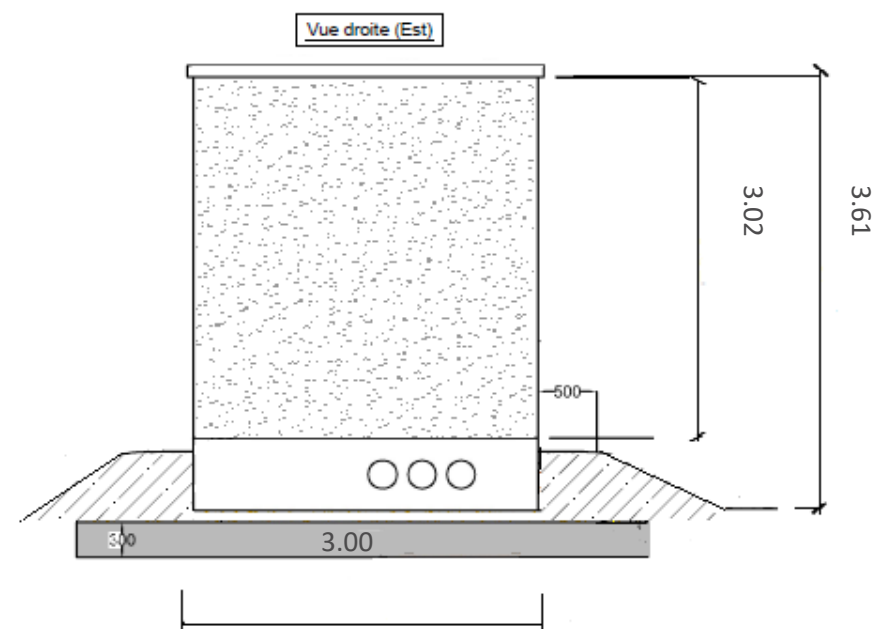
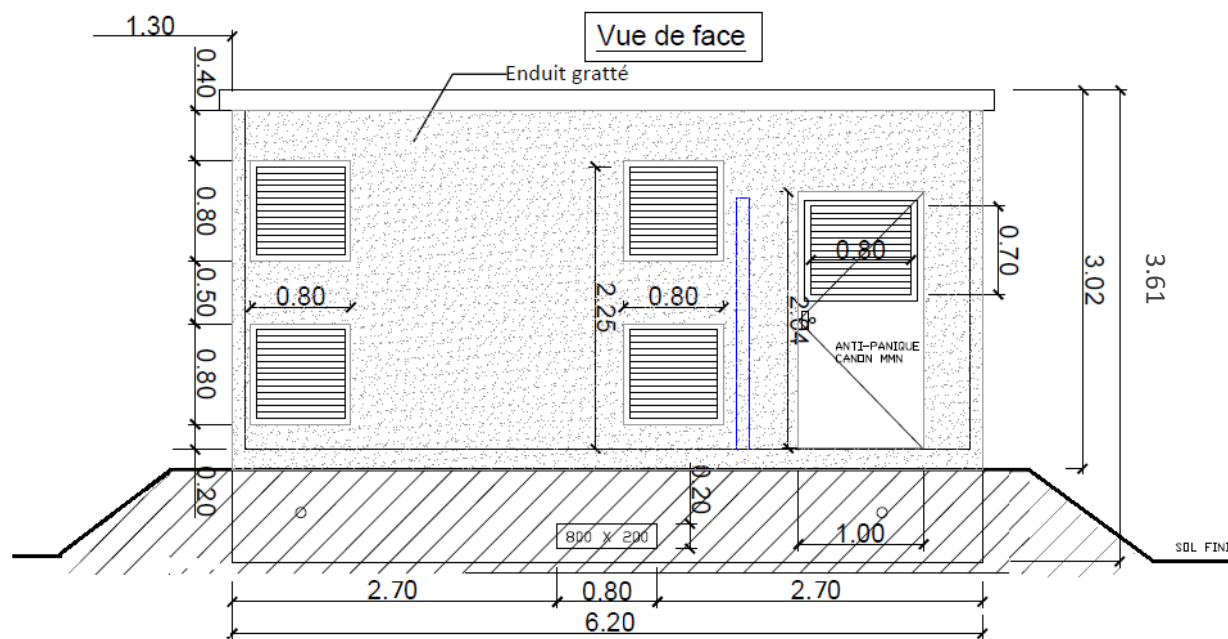
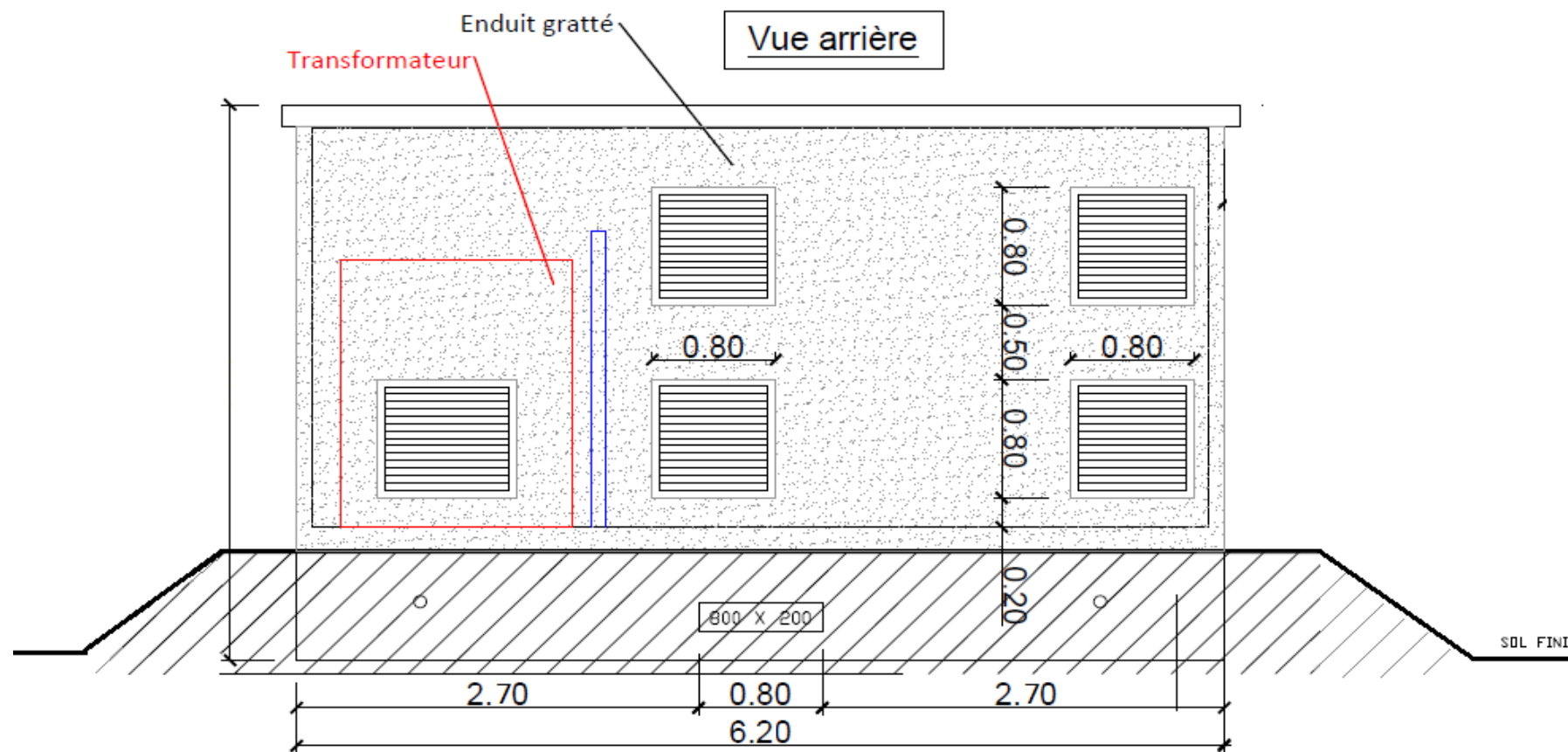
## Accès au site

L'accès au site pour la construction et l'exploitation se fera par l'accès existant connecté à la rue Albin Haller.

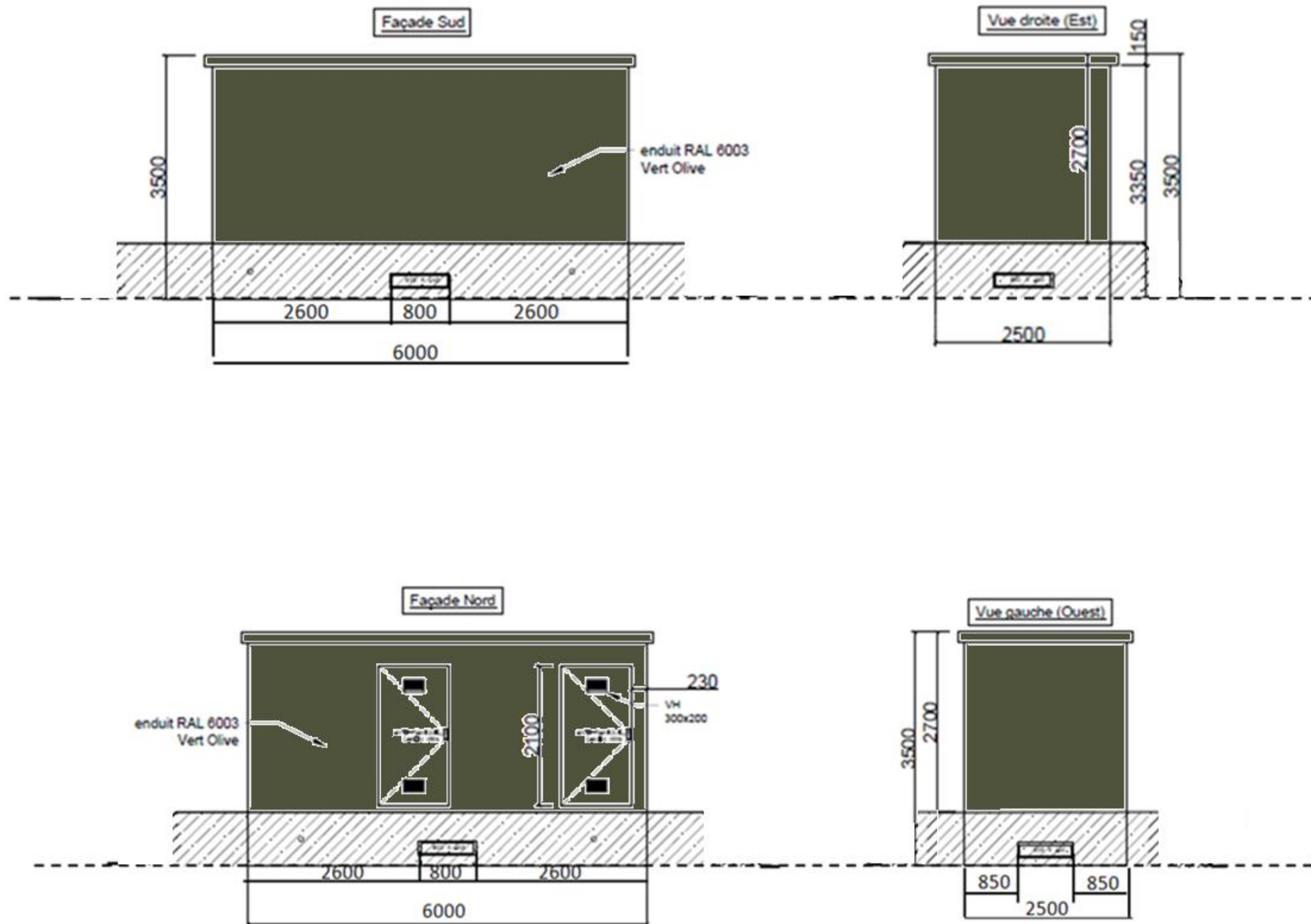
**PC 5**

# **PLAN DE FACADE DES LOCAUX TECHNIQUES**

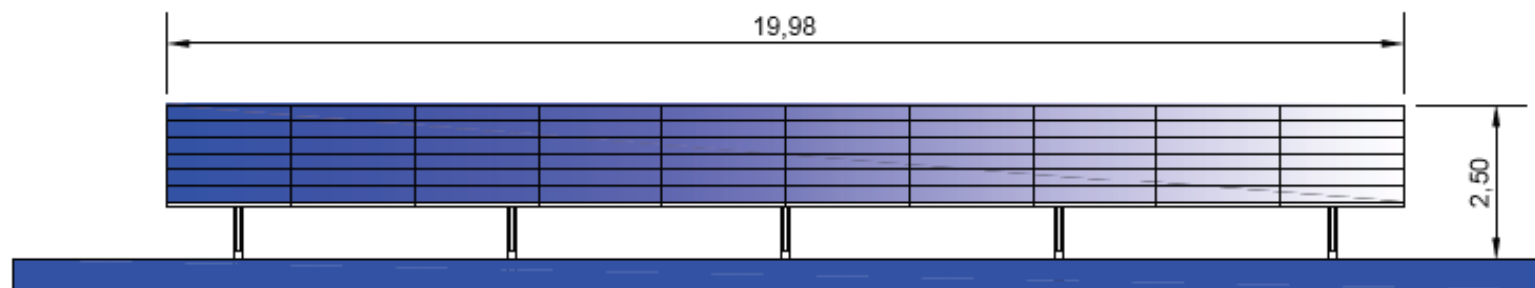
---



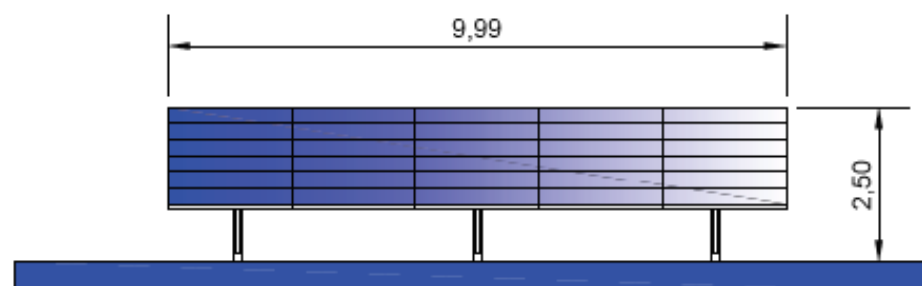




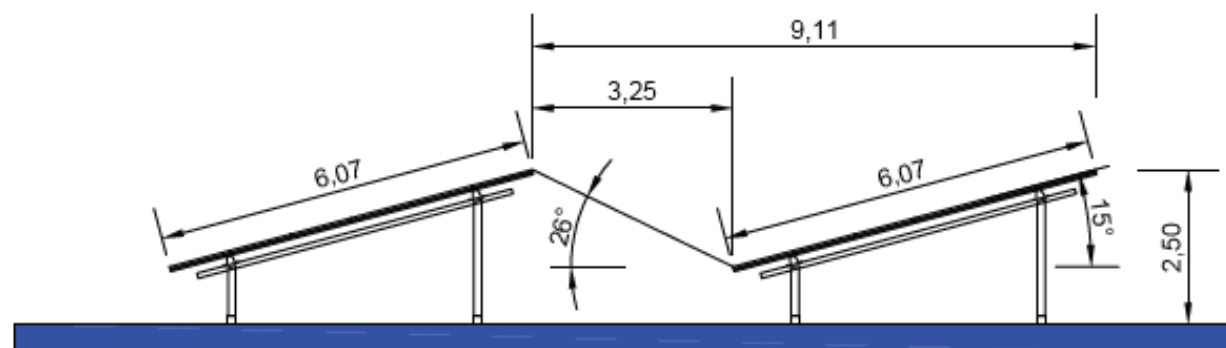
**PC 5 – PLAN DE FACADES DU POSTE DE LIVRAISON**  
**DOSSIER PC – Route de Chardonchamp, POITIERS**



Vue de face – table 6H10



Vue de face – table 6H5



Vue de coupe

# PC 6

# VUES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

---

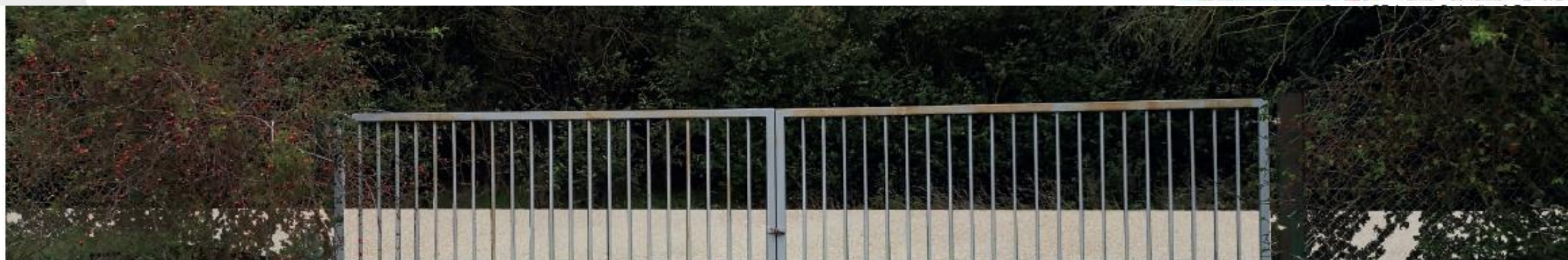
## Point de vue : 1

Localisation du PV : POITIERS - Depuis l'extérieur proche du site; devant le portail d'accès principal

Coordonnées Lambert 93 : 496470,7/6616951,2

Distance au projet (panneau le plus proche) : 5 m

Enjeux vis-à-vis du projet : Évaluation de la perceptibilité des installations au plus proche



Photomontage du projet

Source photomontage: BE Agence B. Jardins & Paysages - Adobe Photoshop , Sketchup



Panorama de l'existant

Source: BE Agence B. Jardins & Paysages

## Point de vue : 2

Localisation du PV : MIGNE AUXANCES - Depuis la RN 147 en direction du Nord

Coordonnées Lambert 93 : 446463,6/2181829,1

Distance au projet (panneau le plus proche) : 700 m

Enjeux vis-à-vis du projet : Appréciation des installations depuis l'axe viaire majeur de l'AER



Photomontage du projet

Source photomontage: BE Agence B. Jardins & Paysages - Adobe Photoshop, Sketchup



Panorama de l'existant

Source: BE Agence B. Jardins & Paysages

# PC 7

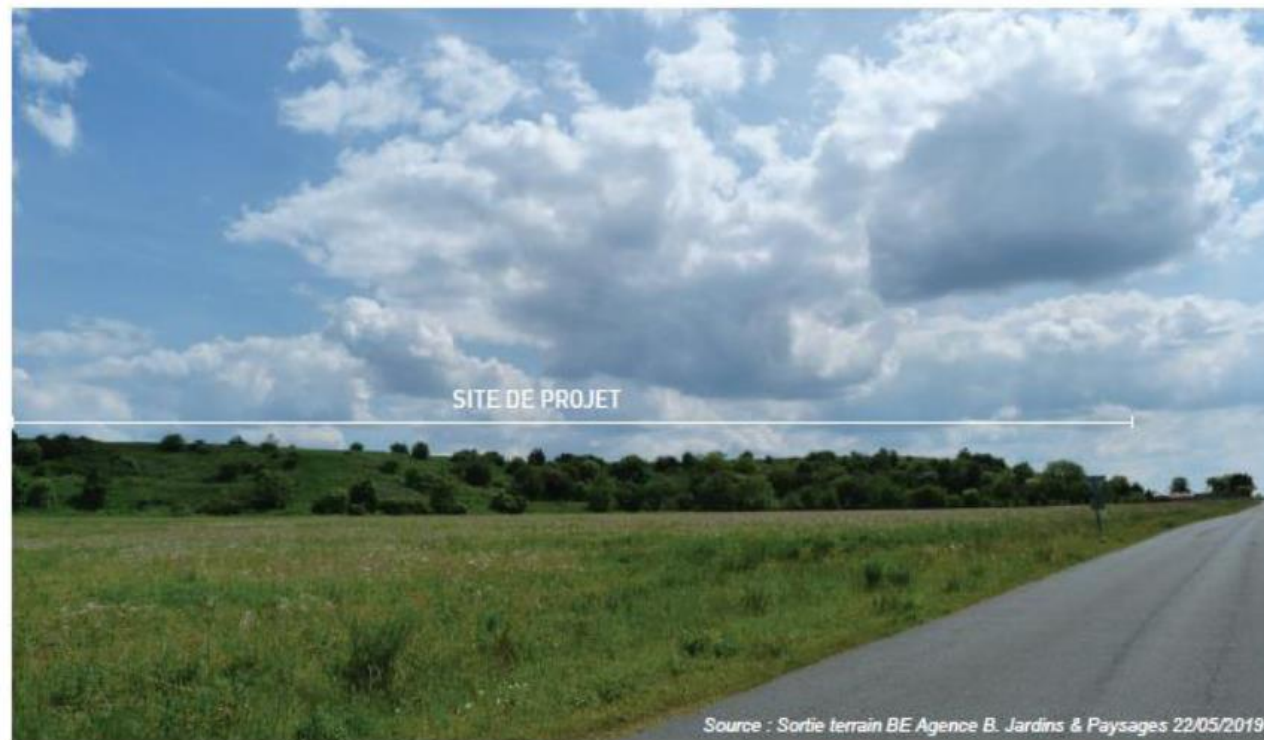
## PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

---

## L'aire d'étude immédiate et rapprochée

L'aire rapprochée s'inscrit au cœur de l'unité paysagère Poitiers-Châtellerault où se retrouvent les motifs paysagers suivants :

- Les routes et les chemins ;
- L'habitat ;
- Les cours d'eau et leur ripisylve ;
- Les boisements ;
- Les haies.



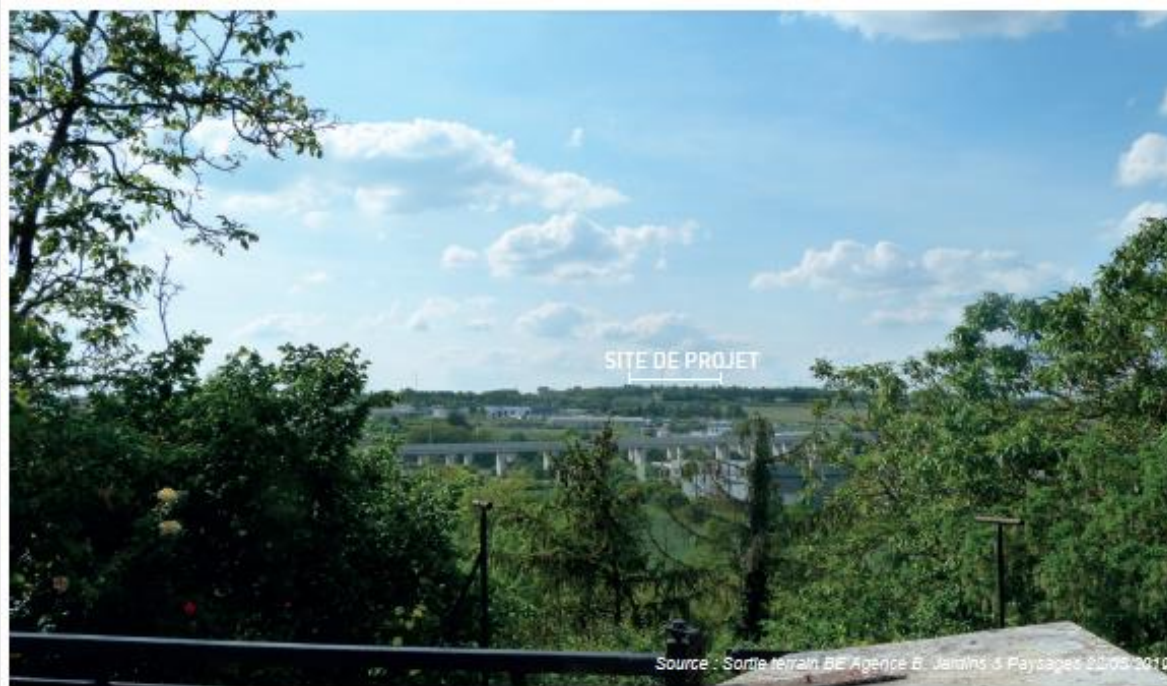
*Vue depuis la rue des Cosses – Migné-Auxances  
(0,15 km du site)*



*Vue depuis le parc à l'entrée de Migné-Auxances  
(0,5 km du site)*



*Vue depuis la N147 au cœur des champs de blé – Poitiers – Migné-Auxances (1,8 km du site)*



*Vue depuis les hauts de Buxerolles – Poitiers  
(1,5 km du site)*



*Vue depuis le pont de la route de Chardonchamp,  
au dessus de l'échangeur autoroutier  
(0,15 km du site)*

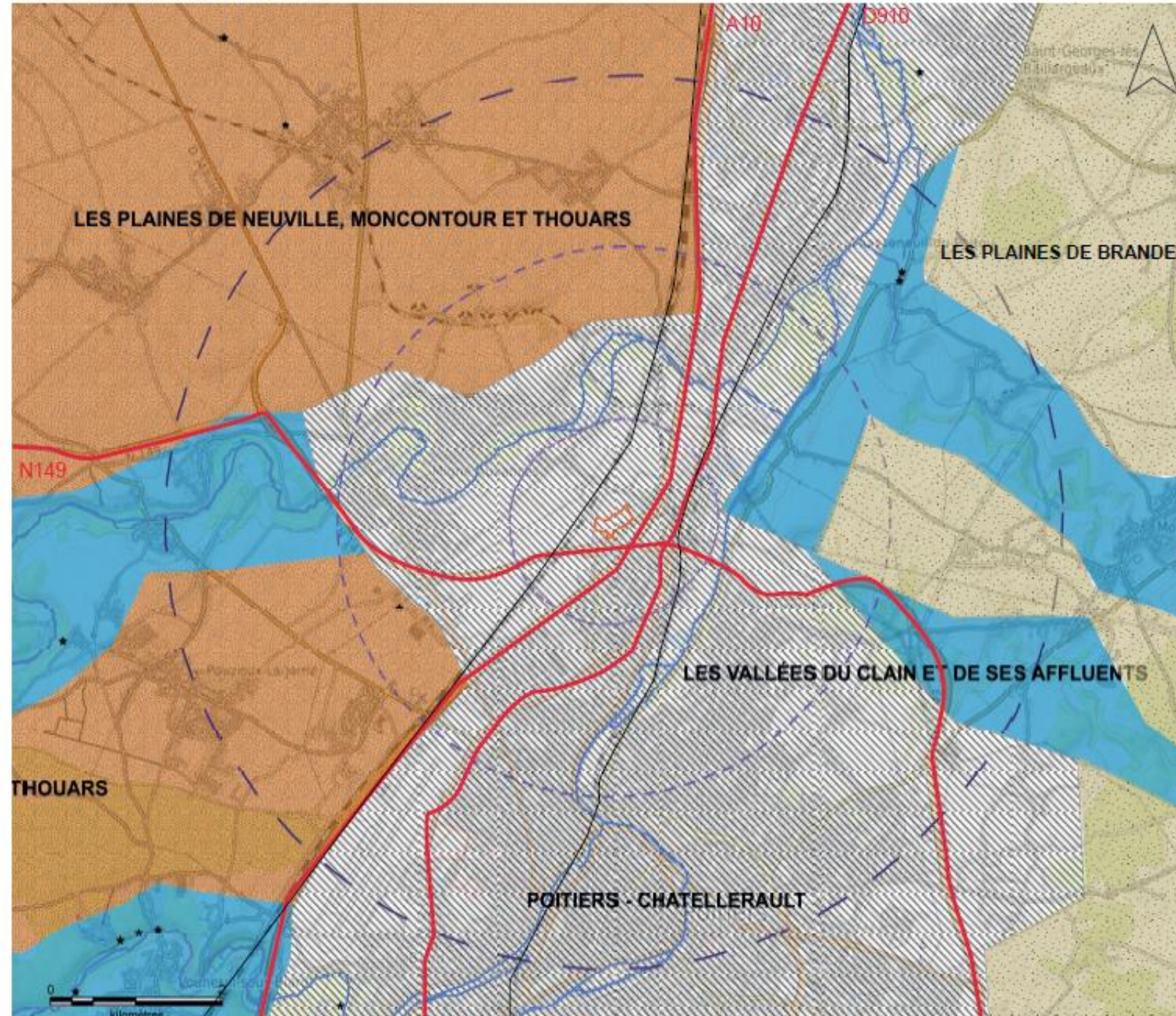


# PC 8

## PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

---

## Carte des unités paysagères



## L'aire d'étude éloignée

Au sein de l'aire d'étude éloignée, les unités paysagères sont :

- Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars (plaines de champ ouvert) ;
- Poitiers – Châtelleraut (villes principales) ;
- Les vallées du Clain et des affluents (vallées principales) ;
- Les terres de Brandes (paysage singulier).

## Unité paysagère : Poitiers – Châtelleraut



Poitiers - Depuis le site de projet - vue en direction du Sud-Est

Source : Sortie terrain BE Agence B. Jardins & Paysages 22/05/2019

## Unité paysagère : Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars



MIGNE AUXANCES - D18A - Vue en direction du Sud

Source : Google street view

## Unité paysagère : Les vallées du Clain et ses affluents



Poitiers- Au bord du Clain -Vue en direction du Nord

Source : Sortie terrain BE Agence B. Jardins & Paysages 22/05/2019

## Unité paysagère : Les terres de Brandes



Montamisé-Route de Fontaine -Vue en direction du Nord-Est

Source : Google street view